

La vie d'une sage-femme de montagne : il y a 150 ans

Autor(en): **Benoit-Huguelet, Elise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici**

Band (Jahr): **80 (1982)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-950553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vie d'une sage-femme de montagne il y a 150 ans

par Elise Benoit-Huguelet

Ce récit a été rédigé il y a près de quatre-vingts années à la demande du Comité des sages-femmes de Suisse. En voici de très larges extraits. Le texte a paru en 1905 à Saint-Blaise (Imprimerie Samuel Robert).

Le Comité des sages-femmes de la Suisse a bien voulu me faire l'honneur de me demander une courte biographie de mon humble personne et de mon activité en qualité de sage-femme pendant soixante-trois ans. Je me rends donc à son désir avec l'espérance de n'être pas trop longue ni trop ennuyeuse.

C'est à Vauffelin que je naquis le 6 avril 1820, petit village situé au milieu de grands forêts et dans le vallon le plus étroit du Jura. Mon père était agriculteur et tailleur en même temps; ma mère partageait ses travaux. Mes parents eurent sept enfants dont quatre atteignirent un âge avancé. Comme mon père mourut jeune (1765–1823) et que ma mère était très occupée de toute manière, on m'envoya à l'école de Vauffelin dès l'âge de quatre ans.

Notre régent à l'école ne parlait que le patois, mais il nous apprenait à lire le français que nous ne comprenions pas.

Une journée scolaire se passait ainsi: à neuf heures du matin on se rendait à l'école dans une chambre basse et mal aérée. L'entrée se faisait irrégulièrement parce que notre village n'avait pas d'horloge. Chaque enfant apportait une bûche de bois à la main, pour chauffer le poêle le lendemain, car la commune ne donnait pas le combustible pour l'école. En entrant il fallait dire un «bonjour» tout sec et à haute voix. De mon temps on ne savait pas ce qu'un «Monsieur» représentait. Notre instituteur n'était pour nous qu'un simple homme. Il n'avait pas moins de quatre-vingts ans quand il m'enseignait à lire. Il était bourgeois de Vauffelin et fut baptisé en 1752. Aucun registre n'indique son jour de naissance.

Ce rude vieillard était doué d'un appétit solide; il pouvait manger un jambon tout entier et sans s'arrêter. Malheureusement l'occasion se trouvait rarement pour lui de faire bonne chère, car il ne gagnait que 25 batz par semaine

(3 fr.50). Notre régent était pauvre. Les seuls vrais régals qu'il faisait d'une manière régulière étaient ceux du jour de l'an. L'usage de notre contrée exigeait qu'un des parents des écoliers invitât le régent à dîner chez lui à tour de rôle.

A propos de régal n'oublions pas non plus le jour où on tuait le cochon, jour solennel où le régent était invité à prendre la soupe, ainsi que les jours d'enterrement où les parents devaient fournir largement le pain, le fromage et le vin à toutes les personnes qui assistaient à la suite. C'est aussi lui, Elie Huguelet, qui fit l'oraison funèbre de mon père en 1823; car les instituteurs remplaçaient les pasteurs dans les environs.

Les pasteurs étaient rares dans ma jeunesse et nous n'avions un culte que tous les quinze jours. Les jours de fête il fallait réquisitionner un peu partout des bancs, des chaises et les marches qui conduisent à la galerie étaient comblés. Il faut ajouter que de ce temps-là tout paroissien qui avait le malheur de négliger de se rendre au culte pendant quelques dimanches recevait au nom du Conseil la visite de deux anciens d'Eglise pour le rappeler à l'ordre.

Mais revenons à notre école. Après le «bonjour» bruyant nous allions prendre place sur le poêle et lorsque le régent trouvait que nous étions suffisamment chauffés, il nous criait d'une voix de stentor: «A vos places!» Chaque élève disait par ordre une prière, souvent la même était répétée deux ou trois fois. Arrivaient ensuite les récitations qui consistaient invariablement dans les réponses du catéchisme. Puis il fallait copier la dictée du jour précédent et l'on finissait la matinée par la lecture du Nouveau-Testament. Chaque enfant lisait un ou deux versets. C'est ainsi que nous parvenions à lire trois fois par hiver les Evangiles. Il n'y avait point d'école d'été de mon temps et celle d'hiver n'était pas même obligatoire.

L'après-midi l'école avait lieu de 1 à 4 heures. Après la dictée, notre vieux maître allait faire sa sieste sur le poêle et il lui arrivait parfois de rêver à haute voix, en bon patois, à la grande joie des trente élèves qui s'amusaient à cœur joie pendant ces moments. Lorsque notre vieux régent était reposé et bien réveillé, il descendait du poêle et nous commençons l'écriture. Il fallait tailler les plumes d'oie et cela lui donnait de la peine; mais il se reconfortait de temps en temps par une bonne prise puisée dans une grosse tabatière en métal jaune. On finissait par le chant qui consistait en psaumes bien rythmés.

Deux élèves terminaient par les prières d'usage et notre régent nous congédiait par cette exhortation:

«Allez sagement!

Tirez vos bonnets!

Saluez les gens!

Et ne commettez pas de scandale!»

Nous ignorions complètement la signification du mot scandale, car notre village ne possédait point de dictionnaire à cette époque.

Les garçons avaient l'habitude de répéter l'exhortation finale du régent avec les modifications suivantes:

«Saluez vos bonnets!

Tirez les gens!

Et ne commettez point de chandelles!»

J'avais huit ans quand Elie Huguelet se retira de l'enseignement. Son successeur était jeune, il savait lire et écrire en français et il connaissait les quatre règles d'arithmétique. C'était un grand progrès. Un jour, j'avais alors onze ans, notre instituteur qui était aussi bourgeois de Vauffelin et qui s'appelait Ferdinand Huguelet reçut l'ordre de ne parler qu'en français à l'école et de ne plus permettre aux élèves de lui répondre en patois. Maître et enfants étaient tout ahuris. On avait souci d'aller lui demander en français de nous tailler nos plumes, car nous faisons beaucoup de fautes et nous ne savions pas le genre de la plupart des mots que nous devions employer.

A 14 ans, presque 15, je sortis de l'école. Je fis mon instruction religieuse à Péry, trois fois par semaine et pendant deux ans. Nous nous rendions par tous les temps dans ce village de l'autre côté de notre montagne. Il y avait parfois plus d'un mètre de neige et c'est à peine si, à force de lever les jambes, nous parvenions à nous frayer un sentier.

Depuis ma confirmation, en 1835, je travaillai avec ma mère et mes frères à la campagne. Je fauchais, voiturais, battais en grange, sortais le fumier de l'étable, etc. ..., et mes gains n'étaient pas grands. J'étais modeste et me

contentais de peu. Une fois, je me rappelle encore un certain tablier d'indienne que je désirais ardemment et qui coûtait 5 batz (70 cts). Ma demande parut exorbitante à un de mes frères et il me lança cette énorme somme de 70 centimes au milieu de la chambre. Ma génération n'était pas gâtée dans nos villages.

Je n'avais pas encore 22 ans lorsque Monsieur le pasteur Cunier qui fut le premier prédicateur régulier de Vauffelin et pendant le ministère duquel on construisit la cure actuelle (1841), m'appela auprès de lui pour me demander si je serais disposée à devenir sage-femme. Tous le quatre ans, il y avait un cours français de sages-femmes à Berne. Les pasteurs et les maires s'occupaient à chercher des personnes capables pour cet emploi. La paroisse de Vauffelin avec ses quatre villages ne possédait point de sage-femme avant 1842. Lorsqu'un enfant était attendu dans une famille, des voisines courageuses remplissaient bien ou mal les fonctions délicates nécessaires en telle occurrence.

La demande de notre pasteur Cunier ne me laissa pas indifférente, car j'étais forte et courageuse. J'acceptai ses offres et il se chargea de toute la correspondance et des frais. Il n'y avait pas encore de timbres-poste en Suisse.

Mes frères me donnèrent les habits nécessaires pour me rendre à Berne et pour payer la contribution de pension exigée par le Gouvernement. Il s'agissait de 40 vieux francs suisses (60 francs actuels) et 70 francs suisses pour les instruments nécessaires qui consistaient en un scarificateur pour ventouser, un bistouri pour saigner, une seringue, etc. De mon jeune temps on saignait beaucoup, jusqu'à trois à quatre fois par an la même personne et ma longue expérience m'a fait voir que du temps où l'on saignait si fréquemment il y avait rarement des attaques d'apoplexie.

Le 1^{er} avril 1842 je devais me trouver dans la capitale. Un de mes frères me conduisit en char de Vauffelin à Berne, en passant par Bienne, Aarberg, Seedorf, Meykirch, etc. De chemins de fer, pas question, ils étaient inconnus, et la poste qui passait une fois par jour de Bâle à Berne coûtait 6 francs suisses (9 francs de 1905) ce qui représentait un capital pour moi; il ne fallait donc pas y songer.

Lorsque nous arrivâmes à Berne et que nous eûmes pris soin du cheval et mangé quelque chose, nous nous rendîmes à la Brunngasse 27, qui était la maternité bernoise. Enfin, j'allai me présenter à Monsieur le professeur Hermann qui habitait la maison à

côté. Hélas, me dit ce brave monsieur, quelle fatalité! Nous vous avons expédié une lettre pour vous annoncer que le cours était renvoyé d'un mois. Quelle déception pour mon frère et pour moi! Vauffelin ne recevait, à cette époque, le courrier, que deux fois par semaine. C'est à cause de cela que je ne reçus pas cet important message. En même temps que moi arrivait directement de Delémont et à pied une jeune fille qui venait aussi pour faire son cours de sage-femme. A peine cette pauvre eut-elle entendu la déclaration de Monsieur le professeur que sans hésiter un instant elle s'en retourna à pied par monts et par vaux d'où elle venait et pour revenir un mois plus tard. Quant à mon frère, il ne fut pas d'avis que je rentrasse avec lui. Nous nous rendîmes chez Monsieur le directeur de la Caisse de Prévoyance, frère de notre pasteur de Vauffelin, auquel nous avions une lettre à remettre. Nous lui expliquâmes notre embarras et sa dame qui n'avait pas de domestique dans ce moment se décida de me garder jusqu'au 1^{er} mai. Mon étonnement ne fut pas petit le lendemain matin lorsque ma nouvelle maîtresse me montra à faire les chambres. Au salon je vis, à ma grande consternation, une personne toute semblable à moi passer par une autre porte. Ce ne fut que plus tard que je m'aperçus qu'il ne s'agissait que d'une grande glace où mon image s'était réfléchi. Oh tout me semblait merveilleux! Dans mon village je n'avais jamais rien vu de pareil.

Le dimanche 1^{er} mai à 3 heures de l'après-midi, je me rendis à la maternité. La directrice des élèves sages-femmes, Madame Frey, nous invita dans sa chambre. Cette dernière tenait dans la main des papiers roulés qu'elle lança sur la table et que nous dûmes tirer au sort. Dès ce moment nous eûmes chacune un numéro, comme au «châlère» (pénitencier de Berne) Schellenwerk. J'eus le numéro 1. Nous n'entendîmes plus prononcer nos doux noms de baptême à partir de ce moment. On recevait simplement les ordres suivants: «Madame numéro 1, allez laver les enfants ou Madame numéro 3, préparez-vous pour un accouchement en ville» et ainsi de suite. Nous étions 9 élèves dont 8 catholiques. Celles-ci firent spontanément le signe de la croix lorsqu'elles apprirent qu'il y avait une huguenote comme élève. Elles se lamentaient et même leur premier soin fut le lendemain matin d'aller trouver le curé. Elles étaient en larmes, car sincèrement, elles croyaient que cette protestante allait porter malheur au cours. Le curé,

homme éclairé, les congédia en leur disant: «Ne tourmentez pas cette huguenote, elle peut être brave aussi quoiqu'elle n'ait pas la même religion que nous.» Cependant chaque soir je les entendais prier à haute voix et supplier la Sainte Vierge que le cours fût protégé de toute malédiction.

Nous recevions notre travail, à l'établissement pour une semaine durant. Deux numéros travaillaient toujours ensemble. Nous ne faisons pas seulement de la médecine de mon temps; nous avons encore des leçons d'écriture et même on nous faisait faire des dictées, ce qui certes n'était pas superflu d'après notre petit bagage de science.

Nous étions toutes ensemble dans une mansarde où un grand nombre de punaises avaient jugé bon d'établir domicile: en août ces jolies petites bêtes nous tombaient sur le visage. Le matin j'avais souvent les yeux enflés par des piqûres de ces insectes.

Notre menu pour toute la semaine était le suivant: le matin deux petites tasses de café avec du lait écrémé et froid, ainsi que du pain blanc, 3 livres pour 13 personnes. A midi et demi nous avions de la soupe, suivie deux fois par semaine de quartiers de pommes et d'une grosse pomme de terre. Le menu de ces deux dîners nous paraissait difficile à avaler. Deux fois par semaine cependant nous avions de la viande fraîche et du légume. Le vendredi était le jour consacré à la bouillie au riz. Ce dernier était cuit à l'eau. Le samedi c'était le tour de la bouillie à la farine de pommes de terre séchées. Encore maintenant je sens le goût de ce dernier plat. Nous n'étions pas gâtées. Notre brave professeur me demanda une fois si nous étions bien traitées au point de vue de la nourriture. Je n'aurais jamais eu le courage de me plaindre, mais il est probable qu'une plus courageuse que moi osa le faire, car nous n'eûmes plus à déplorer, depuis ce jour, le lait froid dans notre café.

Tout ce que nous avions à apprendre dans la capitale était fort difficile; ces noms grecs et latins pour les maladies, ainsi que pour l'anatomie avaient de la peine à entrer dans nos pauvres têtes. Je me souviens que, le premier cours terminé, M. le professeur voulut voir ce que nous avions retenu de cette partie. Il plaça le squelette devant nous et commença à interroger. Personne ne put répondre à ses questions. Monsieur le professeur Hermann frappait du pied de désespoir; il était devenu tout pâle. Sans autre commentaire il nous expédia toute la bande dans notre chambre pour aller

répéter notre cours et cependant notre cher professeur était d'habitude doux et patient.

En automne nous eûmes notre examen et nous reçûmes toutes notre patente quoique, disaient ces Messieurs: nous aurions dû les refuser à trois d'entre vous, vu leur peu de science. Mais enfin ne cessez pas de revoir votre cours et de l'étudier. Là-dessus nous fûmes congédiées.

Je pris la poste cette fois-ci de Berne à Bienne, et j'arrivai le même jour à Vauffelin, après avoir laissé ma malle en ville.

Quinze jours après je fonctionnais pour mon premier accouchement. Les quelques rares personnes de notre paroisse qui étaient sorties de la localité étaient contentes d'avoir enfin une sage-femme patentée, tandis que les ignorants trouvaient qu'on aurait pu en rester comme par le passé. Les femmes courageuses dont j'ai parlé plus haut ne demandaient que 5 batz par accouchement (70 centimes actuels). La loi m'autorisait à demander 4 francs suisses (6 frs. de 1905), mais je ne reçus jamais autant.

A l'âge de 26 ans, après une assez longue fréquentation j'épousai Julien Benoit (né en 1815), l'instituteur de Romont, village de la paroisse de Vauffelin. C'est là qu'on venait me chercher d'une lieue à la ronde et parfois par quel affreux temps. En hiver, les communes ouvraient le plus rarement possible les chemins, car c'était trop coûteux. Que de fois ai-je dû me mettre en chemin par un mètre de neige de hauteur et plus. Dans certains hivers pénibles, en 1870, 1880 et bien d'autres encore, notre contrée était devenue dangereuse: car les sangliers venaient par troupes jusque près de nos villages. Une fois je me rappelle encore avec effroi comment j'étais enfoncée dans une neige profonde par une nuit épouvantable et dans une solitude complète. J'étais à une demi-heure de chez moi, lorsqu'une rafale de neige éteignit tout d'un coup ma lanterne sans que je puisse la rallumer. Je cherchai mon chemin à tâtons. La neige s'était engouffrée jusqu'au haut de ma robe et j'entendais les sangliers à la lisière de la forêt.

De Plagne, une fois, une courageuse jeune fille vint par une nuit atroce, me chercher, le pistolet en main. C'est à peine si un homme aurait eu le courage de sortir par cette tourmente de neige. Cette vaillante fille tira trois coups de feu sur le passage tracé par les sangliers et elle entendit distinctement comment ces animaux redoutés fuyaient contre la montagne.

De 1853 à 1855 nous allâmes habiter La Ferrière près de La Chaux-de-Fonds où mon mari fut nommé régent. Dans ce petit village, je constatai avec étonnement combien on avait d'égard pour les sages-femmes; jusqu'ici je n'avais pas été aussi bien traitée. C'est à La Chaux-d'Abel, non loin de La Ferrière que j'eus le plus pénible accouchement, car il y avait trois enfants. La pauvre patiente avait eu une grande émotion, peu de temps avant sa délivrance. Un matin, elle avait trouvé pendu dans la grange, un rôdeur auquel on avait accordé le gîte pour la nuit. Cette brave femme n'eut plus un jour de santé depuis; cependant deux de ces trois enfants vécurent quelques mois.

Mon mari accepta un peu plus tard un poste à Sonvillier où je passai un temps très agréable sous tous les rapports. J'aurais aimé pouvoir rester toute ma vie dans cet endroit, tellement les gens y étaient convenables et généreux.

J'avais deux enfants vivants et j'eusse aimé les instruire dans cette localité. Comme mon mari eut quelques difficultés avec un collègue, il donna sa démission. Puis nous allâmes demeurer à Saint-Imier. Dans ce même temps on réorganisa l'école, et mon mari vit qu'il était prudent pour lui de se chercher une autre position vu les exigences du jour.

L'école de Court était au concours, et c'est mon mari qui obtint ce poste; il y fonctionna pendant huit ans, mais le salaire était si petit (600 francs à peu près), que je me décidai de retourner à Romont, notre commune bourgeoise et dont nous tirions un grand nombre de droits. Il était urgent que je songeasse à aider mon mari, si nous voulions élever nos enfants quelque peu honorablement. Depuis Court, mon mari venait souvent voir sa petite famille. Il devait traverser à pied deux montagnes.

Comme la paroisse de Vauffelin n'avait plus eu de sage-femme depuis mon départ, on m'accueillit mieux cette fois-ci que lorsque j'arrivais toute fraîche des études de Berne. J'habitais bien des années ma commune de Romont car les bourgeois y étaient traités quasi aussi bien que ceux de la ville de Berne d'heureuse mémoire. Dans ce temps-là, chaque communier recevait du bois pour une valeur de 150 francs et nous avions droit de le vendre. Celui qu'on brûlait pour son usage personnel ne coûtait rien non plus. Les fruits des nombreux arbres qui étaient sur les pâturages se partageaient aussi entre les bourgeois. En outre nous recevions des droits pour faire pâturer

sans frais notre bétail sur les terres de la commune; puis chaque ménage avait encore un bon lot de terre pour y cultiver des légumes. En automne nous ne laissions pas échapper non plus l'occasion d'aller entre bourgeois secouer la «faîne», fruit du hêtre. Je me rappelle encore combien en 1847 (année du Sonderbund) nous pûmes cueillir de cet utile petit fruit. Nous en eûmes pour notre propre compte cent vieilles mesures. A l'huilerie nous obtînmes à peu près 150 litres de cette huile si appréciée.

Ma seule fille est au Chili et elle est mère et grand-mère d'une nombreuse famille. Je n'eus jamais la joie de la revoir.

Cependant ce serait de l'ingratitude envers Dieu, si je me plaignais, car peu de personnes à l'âge de 85 ans ont le bonheur comme moi de jouir de toutes leurs facultés. Je lis encore sans lunettes; ma mémoire est bonne; mon ouïe est bien conservée et si vous veniez à Vauffelin où j'ai mis au monde tous les habitants actuels de trois générations, moins dix vieillards toutefois, vous me trouveriez encore allant d'une maison à l'autre, un antique bonnet blanc sur la tête.

Un trait à signaler, c'est qu'il y a deux familles de Vauffelin dont j'ai connu sept générations.

A l'âge de quatre-vingt-un ans je fus sommée de me rendre à Berne pour repasser un nouveau cours de sage-femme. Inutile d'ajouter que j'étais de beaucoup la plus âgée et je me demande si MM. les professeurs de Berne auront encore une fois une élève de mon âge!

Dans ma longue carrière je soignai peut-être autant d'hommes que de femmes, vu que notre localité n'a jamais eu le moyen d'avoir un médecin attitré. J'ai toujours donné les premiers soins aux têtes fracturées et soigné les doigts et les pieds malades. Lorsque le mal était trop grave toutefois j'envoyais mes patients chez un docteur; et que de fois ne les ai-je pas accompagnés à l'hôpital de l'Île à Berne! Jamais je ne reçus de reproches d'aucun médecin, car je ne dépassai pas certaines limites. Je comprenais trop ma responsabilité.

J'habitais encore le village de Romont lorsqu'on vint me chercher, une fois, pour l'accouchement d'une pauvre femme qui habitait une des fermes du Montoz. C'était un hiver terrible. La neige tombait sans interruption. J'arrivai à mon but avec des peines inouïes. La pauvre n'avait pas même de quoi faire une bonne soupe. J'aurais dû y passer la nuit, vu la neige et le

crépuscule qui descendait de bonne heure, mais je n'aurais pas même eu un banc pour m'étendre. Je remarquai bien que le mari de cette malheureuse femme ne se souciait guère de me voir rester là. Aussi, lorsque j'eus accompli tous mes devoirs, je pris mon grand courage et me remis en route comme j'étais venue. Il y avait tant de neige que j'en avais à hauteur de l'estomac. Je prenais le grand châle noir qui me couvrait et je l'étendais devant moi, alors je piétinais dessus avec les genoux pour pouvoir me replanter. J'avancais lentement et j'étais à bout de forces. Par hasard une fermière de la métairie de Buren sortit de chez elle, et vit de loin un point noir qui se mouvait dans la neige. Elle comprit qu'un être humain était en danger et en toute hâte elle envoya son gros et brave homme à mon secours. Jamais je ne fus si près de la mort, car j'étais exténuée et la nuit descendait. Après bien des peines et beaucoup de courage j'arrivai à mon domicile au milieu de la nuit. Mes pauvres enfants n'attendaient avec inquiétude. Et dire que je ne fus jamais payée pour cet accouchement, malgré mes réclamations de droite et de gauche. De nos jours il n'en serait plus ainsi; les communes sont obligées maintenant de régler les comptes des pauvres et c'est certes un bienfait pour les sages-femmes qui hélas sont si peu rétribuées dans nos campagnes où l'industrie fait défaut. Plus tard mon mari put se rapprocher de sa famille; il obtint la place de Vauffelin, mais nous restâmes domiciliés à Romont vu les avantages matériels dont j'ai déjà parlé.

Durant ma longue carrière de 63 ans je n'eus que six femmes qui moururent en couches ou suite de couches. Parmi ces six personnes trois avaient eu de graves chagrins ou des refroidissements. Je n'ai pas eu plus de vingt naissances dont les enfants sont nés difformes. Dans la plupart de ces cas les mères avaient eu des accidents ou avaient reçu des coups avant la naissance de leur enfant.

Je n'eus besoin que sept fois des secours urgents du docteur pendant mon activité! Plus d'une fois les médecins de ma connaissance s'en étonnèrent et me demandèrent ce que je faisais pour si bien réussir. Je ne sus répondre que ceci: «Je prends patience vu l'éloignement de tout docteur et les frais que ses soins entraîneraient pour nos agriculteurs dont les gains ne sont pas grands.» M. le docteur Behrens me dit alors: «Vous avez la bonne recette, car nos jeunes sages-femmes qui sont près des docteurs appellent trop facilement notre secours,

lorsque la moindre difficulté se présente.»

Durant les quinze premières années de ma pratique je n'avais pas de peine à garder huit jours au lit les jeunes mères, car de ce temps on croyait encore aux sorcières et aux mauvais esprits. Aucune femme ne sortait de chez elle, à un travail quelconque, avant d'avoir assisté à une prédication. S'il fallait qu'une mère s'absente à tout prix de la maison, avant d'avoir été au culte, on lui apportait un bardeau de son toit et elle le posait sur sa tête. Elle voyageait ainsi partout. Grâce à cette superstition les mères se tenaient tranquillement au lit et il y avait rarement de rechute. Maintenant par bravade, nos jeunes femmes de la campagne croient qu'il est de bon ton de se relever trois jours après la naissance de l'enfant. Puis elles portent souvent des corsets qui sont nuisibles à leurs futurs bébés.

Malgré toute mon activité, mes nuits sans sommeil, mes voyages par monts et par vaux, par la pluie, par la neige, les tourmentes ou le soleil ardent de l'été, je suis loin d'avoir pu économiser pour mes vieux jours. Je dois même être reconnaissante à Dieu, si, tant bien que mal, je parviens encore maintenant à nouer les deux bouts, comme l'on dit; et cependant je n'ai aucun besoin superflu et aucune exigence pour ma personne.

Depuis 1885 un subside de deux cents francs m'a été alloué par la paroisse pour mes fonctions de sage-femme, et j'avoue humblement que sans ce secours j'aurais été souvent dans la misère et incapable de payer mon petit loyer.

Le plus que j'ai reçu pour un accouchement dans notre contrée à peu près sans industrie est la somme de huit francs. Que de fois n'a-t-on pas marchandé mes soins, ou mieux encore: quelle liste de non-payants pourrais-je citer! Les personnes qui trouvent que j'aurais dû réclamer ont raison, mais je serais devenue un objet de haine dans la contrée. Que de personnes encore m'ont fait entendre, dans maintes occasions, que ce subside de deux cents francs devrait être suffisant! Heureusement que par-ci par-là je trouve aussi quelques bonnes âmes sur mon chemin.

Vous comprenez, chers lecteurs, qu'après une vie tellement pleine de labeurs et de péripéties les témoignages de sympathie qui m'ont été offerts par la société des sages-femmes suisses et de la direction sanitaire de Berne me sont extrêmement doux et que

des larmes de reconnaissance coulèrent de mes yeux. Le napoléon qui accompagnait l'aimable lettre que je reçus de Zurich me fut d'un grand secours et je fis promettre solennellement à mon fils de mettre dans mon cercueil les fleurs qui embaumaient ce charmant envoi.

Et maintenant adieu et merci à toutes les personnes qui ont bien voulu me donner des témoignages de sympathie. A mon âge avancé on sent que l'on s'approche rapidement de l'éternité. Que Dieu nous fasse la grâce aux uns et aux autres de pouvoir nous retrouver un jour dans les demeures célestes où il n'y aura plus ni souffrance, ni séparation mais où tout sera joie, paix et repos.

(Réd. Mme Benoit-Huguelet est morte en 1906, une année après la rédaction de ce récit.)

Le coin des livres

Apprenez l'accouchement accroupi! par le Dr Moyses Paciornik, éditions Pierre-Marcel Favre à Lausanne. Le Dr Paciornik, gynécologue-obstétricien brésilien a expérimenté avec plus de deux milles européennes l'accouchement accroupi tel qu'il est pratiqué naturellement par les Indiens du Brésil. Il explique bien les avantages de cette méthode qui est bien plus physiologique que l'accouchement couché tel que nous le pratiquons dans notre pays. La mère voit naître son enfant et les liens affectifs s'établissent beaucoup mieux et plus spontanément que lorsqu'elle regarde le plafond. Un livre que chaque sage-femme devrait lire à l'heure où tout est remis en question dans les manières de mettre au monde. Ce livre donne aussi des indications techniques très intéressantes. Préambule ethnologique un peu long et répétitif mais qui ne devrait pas décourager les lecteurs.

Allaiter votre bébé par Nicole Bamberger, Livre de Poche et éditions Retz Paris. Un petit livre bon marché (L. de P. N° 7743) qui peut être proposé aux futures mères dans le cadre de la préparation à la naissance et à l'allaitement. Répond à un tas de questions mais s'adresse à des personnes qui ont l'habitude de lire autre chose que des bandes dessinées.



wenn Sitzen
zum Problem wird

[®]Procto- Glyvenol

gegen
Hämorrhoiden



stillt den Schmerz
beseitigt Brennen und Juckreiz
vermindert das Stauungsgefühl
behebt das Wundsein
bekämpft die Blutungsneigung
verfärbt die Wäsche nicht

Crème und Suppositorien

Angaben über Zusammensetzung, Anwendungsgebiet,
Dosierung, Nebenwirkungen, Kontraindikationen und Packungen
siehe Standardinformation Pharmazeutika CIBA.

C I B A